

placer en Italie le tombeau de Thucydide? Et la plus grande gloire d'Alexandre, à ses yeux, ne consistait-elle pas à avoir dompté l'Asie en moins de temps qu'il n'en fallut à *Isocrate* pour composer et limer son « *Panégyrique* ? » Timée fut réellement l'homme prédestiné à remuer et pétrir toutes ces poésies naïves des anciens siècles : le jeu du hasard a fait une étrange et illustre destinée à son œuvre indigeste.

Les fables helléniques, relatives à l'Italie, sont donc venues de Sicile. Ont-elles déjà trouvé faveur dans la Péninsule; à l'heure où nous sommes? Nous n'oserions l'affirmer. On peut admettre que déjà la légende a préparé les fils divers à l'aide desquels, plus tard, on rattachera au cycle Ulyséen la fondation de Tusculum, de Praeneste, d'Antium, d'Ardée et de Cortone; et qu'à Rome aussi, du moins dans les derniers temps, le peuple commençait à croire à son origine Troyenne. Les premiers contacts diplomatiques entre Rome et les terres de l'Est consistent dans l'intervention du Sénat en faveur des « *parents de race* » de la Troade (en 472). Quoi qu'il en soit, la fable d'Énée est toute neuve en Italie : on le voit bien en comparant sa géographie, si pauvre encore, avec celle non moins pauvre de l'*Odyssée* : elle n'a reçu sa rédaction dernière et sa complète concordance avec la légende romaine ancienne, que dans les temps de beaucoup postérieurs.

Pendant, que chez les Grecs, l'histoire ou la légende que l'on appelait de ce nom, reconstruisait à sa manière les origines de l'Italie, elle laissait absolument de côté le récit des faits contemporains. Un tel oubli porte avec soi la condamnation dans l'art historique de ces temps. A la même époque, et au cours de leur décadence, les écrivains helléniques nous ont infligé les plus sensibles pertes. C'est à peine si *Théopompe* de Chios (il s'arrête en 418) mentionne en passant la prise de Rome par les

282 av. J.-C.

336.

Gaulois. *Aristote* (p. 122), *Clitarque* (p. 190), *Théophraste* (p. 234), *Héraclide du Pont*, mort vers 450, disent deux mots à peine de certains faits intéressant les Romains. Vient enfin *Hiéronyme de Cardie*, l'historiographe de Pyrrhus. Il écrit aussi la chronique de ses guerres italiennes; et par lui, pour la première fois, l'art grec ouvre enfin la série de ses monuments relatifs à l'histoire romaine proprement dite.

La jurisprudence a été fondée sur une base impérissable par la codification du *Droit civil* en 303 et 304. Le code en question est bien connu sous le nom de lois des XII Tables. Il est en même-temps la plus ancienne œuvre écrite en latin qui puisse s'appeler un livre. Dans le fond, les « *lois Royales* » elles-mêmes, comme on les appelait, ne sont pas d'une date beaucoup plus récente. Elles ne consistaient guère, d'ailleurs, qu'en une série de prescriptions le plus souvent relatives aux rites, fondées sur la coutume, et vraisemblablement portées à la connaissance de tous, sous forme de soi-disant ordonnances des rois, par le collège des Pontifes; lesquels, s'ils n'avaient pas le pouvoir de légiférer, avaient du moins celui de déclarer les lois. Je suppose que, dès les premiers temps de notre période, les *senatus-consultes* les plus importants, sinon les *plébiscites*, ont été régulièrement conservés par l'écriture : nous savons que, dans les premières luttes civiles entre les classes, on s'en disputait aussi la garde (pp. 43, en note, et 56).

En même temps qu'augmentait le nombre des textes, la science du droit voyait aussi ses fondements se poser et s'affermir. Les magistrats, nouveaux chaque année, les juges *jurés*, pris dans le sein du peuple, avaient besoin de l'avis d'hommes spéciaux (*auctores*), sachant la procédure et les précédents, et pouvant, à défaut de précédents fournir les motifs solides de la décision juridique. Les

300 av. J.-C.

Jurisprudence

451. 450.

Avis des légistes.
(*Consilia prudentum.*)

Pontifes, consultés sans cesse pour l'indication des jours *fastes* ou judiciaires, pour les actes du droit sacré, pour toutes les difficultés relatives au culte des Dieux, se mirent à donner aussi des consultations sur les points de droit. Ce fut donc au milieu d'eux que se forma la tradition, longtemps prédominante dans la loi privée des Romains, d'un système des formules pour toutes les *actions* à porter régulièrement en justice. Vers 450, *Appius Claudius*, ou son greffier *Gnæus Flavius*, publia, avec le *Calendrier des jours fastes*, le plus ancien recueil des *Actions*. Mais ce premier essai d'un art qui n'avait pas encore conscience de lui-même, demeura longtemps isolé et incomplet. Déjà, d'ailleurs, les connaissances et la profession du légiste étaient une puissante recommandation auprès du peuple; elles ouvraient la voie vers les hautes dignités. Que si, pourtant, l'on raconte que le premier Pontife plébéien, *Publius Sempronius Sophus* (consul en 450) et que le premier Grand Pontife, également plébéien, *Tiberius Coruncanius* (consul en 474), durent leurs succès surtout à leur science juridique, c'est là plutôt une conjecture émise par les écrivains des temps postérieurs, qu'un exemple formellement attesté par la tradition.

La genèse des langues latines et italiotes se place, on le sait, avant la période actuelle. Quand s'ouvre celle-ci, le latin est déjà constitué dans ses éléments essentiels. On s'en convainc facilement en lisant les fragments qui nous restent des XII Tables; fragments dont l'idiome nous est arrivé, sans doute, modernisé par la tradition orale; mais où l'on trouve cependant un certain nombre de mots archaïques et de rudes liaisons; où l'on remarque, par exemple, l'abandon du *sujet indéfini*. D'ailleurs, nulle difficulté d'interprétation, comme il s'en rencontre dans le *chant des Arvales*. La langue ressemble bien plus à celle de Caton qu'à celle des an-

300 av. J. C.

Recueil
des actions.

304.

280.

La langue.

ciennes litanies. Si, au commencement du VII^e siècle, les Romains avaient peine à comprendre les écrits du V^e, cela provenait, sans doute, de ce que la critique philologique n'existait pas encore, non plus que l'étude des anciens monuments. Par contre, au moment où commence la rédaction et l'interprétation des lois écrites, la langue des affaires se fixe et se développe: elle a ses formules et ses inflexions déterminées; elle énumère sans fin les détails de sa casuistique; et ses périodes à perte d'haleine, ne le cédant en rien à la phraséologie des Anglais modernes en ce genre, se recommande aux initiés par la subtilité précise de ses définitions; tandis que, pour le commun public, selon la nature ou l'humeur de chacun, elle est un objet de respect, d'impatience ou de colère.

Enfin, nous assistons aussi au début de la philologie rationnelle, appliquée aux idiomes indigènes. D'abord, comme nous l'avons vu plus haut (I, p. 293), les dialectes latins et sabelliques menaçaient de tomber dans la barbarie: élision des désinences, assourdissement des voyelles et des consonnes délicates, il se fait là un travail pareil à celui dont les idiomes romans ont subi les effets, au V^e et au VI^e siècle de l'ère moderne. Mais bientôt une réaction s'opère: chez les Osques, les lettres *d* et *r*; chez les Latins, le *g* et le *k*, un instant confondus, se séparent de nouveau, et reprennent leurs signes distincts. L'*o* et l'*u*, qui n'ont point eu jadis leurs caractères séparés dans l'osque, et qui, bien distincts d'abord dans le latin, avaient aussi paru devoir se confondre, reprennent tous deux leur type propre. L'*i* osque se double en deux signes et deux sons; enfin l'écriture se conforme à la prononciation, autant du moins qu'il est possible: par exemple, chez les Romains l'*s* fait constamment place à l'*r*. Certains indices chronologiques reportent ces remaniements au V^e siècle. Ainsi, vers l'an

La langue
des affaires.

Philologie.

450. 250 av. J.-C. 300, on ne trouve pas encore le *g* latin; vers 500, on le rencontre. Le premier consul de la *Gens Papiria* qui écrive son nom *Papirius* et non *Papisius*, a été consul en 418; et l'on attribue généralement l'emploi de l'*r* au lieu de l'*s* à Appius Claudius, censeur en 442. Nul doute que ces perfectionnements de la langue parlée ne soient concomitants avec les influences croissantes de la civilisation grecque. Ne voit-on pas en effet celle-ci pénétrer partout à la fois dans les mœurs et dans les usages des italiques? Et de même que les monnaies de Capoue et de Nola sont infiniment plus belles que les *as* d'Ardée et de Rome; de même aussi l'écriture et la langue se régularisent et se complètent plus vite dans les régions campaniennes que dans le Latium. Aussi, en dépit des efforts faits par les Romains, leur langue et leur écriture sont encore assez mal fixées. On le voit par les inscriptions qui nous sont restées du *v^e* siècle: les *m*, les *d*, les *s* finales, et les *n*, dans le corps des mots, y sont placés ou retirés de la façon la plus arbitraire: les voyelles *o* et *u*, *e* et *i* tantôt se confondent et tantôt se distinguent¹. Enfin, très-vraisemblablement, les Sabeliens avaient fait plus de progrès sous ce rapport, tandis que les Ombriens n'étaient encore que légèrement entamés par les influences régénératrices de la Grèce.

298. 259.

¹ Dans les deux inscriptions tumulaires de *Lucius Scipion*, consul pour 456, et d'un autre consul du même nom de l'année 495, les *m* et les *d* font régulièrement défaut dans les terminaisons des flexions: pourtant on y lit une fois *Luciom* et *Gnaivod*; on voit l'un auprès de l'autre, au nominatif tous les deux, *Cornelio* et *Filius*; *cosol*, *cesor*, à côté de *consol*, *cesor*; *œdiles*, *dedet*, *plourume* (pour *plurimi*) *hec* (*nomin. sing.*), à côté d'*œdilis*, *cepit*, *quei*, *hic*. La lettre *r* (le *Rhota*) prédomine déjà: On lit *duonoro* (pour *bonerum*), *plourume*, à la différence des chants des *Saliens*, qui disent *sedesum*, *plusima*. Les débris épigraphiques qui nous restent ne remontent pas en général au delà de l'époque de l'*r* (*rhota*cisme). A peine si l'on peut citer quelques traces d'inscriptions plus anciennes. Dans les temps postérieurs, on trouve encore *honos*, *labos*, à côté de *honor*, *labor*; et de même, parmi les surnoms féminins, on rencontre *Maio* (*maios*, *maior*), et *Mino*, dans les inscriptions Prénestines récemment découvertes.

La jurisprudence et la grammaire commençant à fleurir, l'instruction élémentaire, qui remontait déjà à l'époque précédente, dut en recevoir une certaine impulsion. Le livre d'Homère, le plus ancien des livres grecs; le Code des XII Tables, le plus ancien écrit romain, ont été, chacun dans leur patrie respective, la base de l'enseignement. Les enfants de Rome eurent à apprendre par cœur, c'était là leur principale étude, le manuel de droit civil et politique condensé dans les XII Tables. Outre les *maîtres de lettres* latines (*litteratores*), il y avait aussi à Rome, depuis que la langue grecque y était devenue l'indispensable auxiliaire du commerçant et de l'homme d'Etat, des professeurs de langue grecque (*grammatici*¹), tantôt esclaves ou intendants du chef de maison, tantôt instituteurs privés, qui enseignaient la lecture et l'écriture grecques, soit chez eux, soit au domicile de l'élève. Le bâton avait son rôle dans l'éducation, comme à l'armée, comme dans la police, nous n'avons pas besoin de le dire². L'éducation n'avait d'ailleurs pas encore franchi les degrés élémentaires; et nulle distinction sociale ne séparait le Romain instruit du Romain resté ignorant.

¹ Il y a entre le *litterator* et le *grammaticus*, la même différence que chez nous, entre le maître d'école et le professeur proprement dit. Dans l'usage du parler ancien, le *grammaticus* était le professeur de grec, jamais celui de la langue natale. *Litteratus* est plus moderne; il ne se dit jamais du maître d'école, et signifie un homme lettré.

² Plaute nous montre un coin de la vie romaine quand il dit la bonne vieille manière d'élever les enfants:

[. ; Ubi revenisses domum
Gincticulo præinctus in sella apud magistrum adsideres;
Quum librum legeres, unam si peccavisses sullabam,
Fieret corium tam maculosum, quam est nutricis pallium.

[Bacchid, III, 3, 27 et s.]

* Revenu à la maison, tu te plaçais auprès du maître sur ton escabeau; et, en courte tunique, tu lisais; et si tu manquais d'une seule syllabe, il en cuisait à ton dos, vergeté sous les coups à l'égal d'un manteau de nourrice!

Sciences exactes.

Le calendrier
rectifié.

Les Romains n'ont jamais marqué dans les sciences exactes et dans les arts mécaniques : en ce qui touche notre époque, la preuve en ressort d'un fait unique qui s'y rapporte sûrement; je veux parler de la rectification du *calendrier* essayée par les Décemvirs. Abandonnant celui jusqu'alors en usage, et calculé sur l'antique période triétérique, que l'on sait si imparfaite (I, pp. 283-285), ils cherchèrent à le remplacer par la *période attique* de huit ans (*ὀκταετηρίς*), qui garde le mois lunaire de vingt-neuf jours et demi; donne à l'année solaire trois cent soixante-cinq jours et demi, au lieu de trois cent soixante-huit jours trois quarts; et qui assignant immuablement à l'année commune une durée de trois cent soixante-quatre jours, au lieu de leur ajouter, ainsi qu'on l'avait fait jusqu'alors, cinquante-neuf jours tous les quatre ans, en ajoute tous les huit ans quatre-vingt-dix. Partant de ces bases, les réformateurs actuels, tout en conservant les autres dispositions en vigueur dans les années intercalaires du cycle quadriennal, projetèrent d'abord de raccourcir de sept jours, non pas les mois intercalaires eux-mêmes, mais bien les deux mois de février; et de leur assigner non plus vingt-neuf et vingt-huit jours, mais vingt-deux et vingt-et-un jours seulement. Puis, ignorants qu'ils étaient des sciences mathématiques; inspirés d'ailleurs par des scrupules pieux, et ayant égard plus que de raison à la fête du Dieu *Terme*, qui précisément tombe dans ces mêmes jours de février, ils embrouillèrent tout en essayant de tout réformer, et donnèrent aux deux mois en question vingt-quatre et vingt-trois jours; portant ainsi l'année solaire romaine à trois cent soixante-six jours et un quart. De là dans le calendrier nouveau un désordre considérable auquel il fallut promptement porter remède. Les mois devenant par trop inégaux, il n'était plus possible de compter par mois du calendrier,

ou par périodes déca-mensuelles (I, 282, etc.). Quand donc il fut besoin de préciser les dates, on calcula par périodes de dix mois de l'année solaire de trois cent soixante-cinq jours, ou par les *dix mois*, comme on les appelait, de trois cent quatre jours. En outre, les paysans italiens pratiquèrent spécialement, et cela, de bonne heure, le calendrier rural d'*Eudoxus*, basé sur l'année solaire égyptienne de trois cent soixante-cinq jours et un quart (Eudoxus florissait en 386)¹.

Dans les arts du dessin et de la construction, arts étroitement liés aux sciences mécaniques, les œuvres des Italiens donnent une meilleure idée de leur savoir-faire. Non que leur travaux se recommandent par une originalité vraie; loin de là, ils portent tous l'empreinte de cet esprit d'imitation, qui caractérise les créations plastiques de l'Italie. Mais si, à ce point de vue, l'intérêt artistique leur fit défaut, une haute valeur historique demeura du moins attachée à tous ces remarquables témoins de relations internationales appartenant à une époque oubliée et jadis actives, et à tous ces curieux produits de l'industrie des divers peuples italiens, pour qui, à l'exception de Rome victorieuse, l'histoire avait déjà irrémisiblement pris fin. Rien de nouveau à dire sur ce sujet : mais ce que nous avons dit et démontré ailleurs (I. p. 319) se confirme ici d'une façon plus complète et plus saisissante. La Grèce circonvient de tous côtés, et presse à la fois les Étrusques et les Italiotes; là, les arts qu'elle vivifie sont plus riches et plus luxueux; ici, ses succès sont plus grands encore, en ce qu'ils revêtent un caractère plus intelligent et plus sérieux.

Dans toutes les contrées de la Péninsule, l'architecture, à ses débuts même, suit les leçons de la Grèce, on ne saurait trop le répéter. Fortifications des villes, aqueducs,

¹ [Eudoxus, astrologue grec, disciple de Platon.]

368 av. J.-C.

L'art de bâtir
et les
arts du dessin.

L'architecture.

L'architecture
étrusque.

tombeaux fermés de forme pyramidale, temples toscans, toutes les constructions ressemblent en somme aux édifices analogues de la Hellade. Nul débris n'est resté de l'architecture étrusque de ces temps, et l'on ne rencontre en Toscane ni la trace d'un principe nouveau reçu du dehors, ni un monument de conception originale. En vain citerait-on les caveaux fastueux, la tombe de Porsena à *Chiusi*, par exemple, décrite par Varron plus tard. Elle ne fait rien que rappeler les magnificences singulières et stériles des *Pyramides* de l'Égypte. — Dans le Latium, il en est de même. Durant un siècle et demi à dater de la République, l'art latin se traîne dans l'ancienne ornière; et même, il semble qu'il ait perdu plutôt que gagné (p. 279). Le seul édifice important qu'on puisse nommer, est le temple de Cérès, bâti près du *grand cirque*, en 261. Il passera, sous les Empereurs, pour un modèle du style toscan. Toutefois, vers les derniers temps de la période actuelle, un nouvel esprit se fait jour dans l'art italique, dans l'art romain surtout (p. 280). L'ère grandiose du plein-cintre commence. Non que nous nous croyions fondés à le dire, lui et la voûte, d'invention purement italienne. S'il est bien certain qu'aux premiers temps de leur architecture, les Grecs ne les ont ni connus ni employés; si le toit de leur temple était de construction plate, ou à deux pans inclinés, tout porte à croire cependant qu'ils les ont découverts plus tard dans les applications de la mécanique rationnelle; et leur tradition expresse en attribue l'honneur au physicien *Démocrite* (294-387). Mais cette concession faite, et l'antériorité des Grecs admise, il faut aussi reconnaître avec tout le monde et probablement avec la raison, que les voûtes de la *cloca maxima* de Rome, que la voûte substituée un jour à la couverture pyramidale de la *citerne capitoline* (I, p. 313) sont assurément les plus anciens spécimens existants du système du

493 av. J.-C.

Le plein-cintre.

460-357.

plein-cintre. Il faut aussi croire que leur construction ne remonte point aux Rois, et qu'elle appartient à l'ère républicaine (I, pp. 146-147). Au temps des Rois, en effet, il n'y a eu en Italie que des toitures plates ou à vive arête (I, p. 313). Que l'on attribue à qui l'on voudra, du reste, l'invention du plein-cintre; en architecture plus qu'ailleurs, l'application en grand du principe théorique est chose aussi méritoire au moins que sa découverte elle-même: or, cet honneur revient sans conteste à l'art romain. Avec le v^e siècle commencent à sortir de terre ces portes, ces ponts, ces aqueducs, bâtis dans le système auquel le nom romain demeurera indissolublement attaché. Bientôt s'élèvent aussi, enfants du plein-cintre, le *temple en rotonde*, et la *coupole*, ces formes que les Grecs n'ont jamais pratiquées; que les Romains ont au contraire adoptées, et qui convenaient si bien à plusieurs de leurs cultes exclusivement nationaux, celui de Vesta, par exemple¹. On peut faire la même observation en ce qui touche maint autre fait d'une importance moindre, bien que considérable encore. Que l'on conteste aux Romains, dans toutes ces circonstances, et le savoir artistique, et l'originalité,

¹ Le temple circulaire n'est point une imitation de la maison primitive, comme on l'a cru longtemps: celle-ci, au contraire, a été d'abord carrée. — La théologie romaine rapportait la *rotonde* à l'image symbolique du globe terrestre, ou à celle de la sphère du monde, enveloppant le soleil placé au centre (Fest. v^e *rutundam*, p. 282. — Plutarch. *Numa*, 11. — Ovid. *Fast.* 6, 267 et s.). Au fond, la rotonde dérive tout simplement de ce principe que la forme ronde a toujours paru la plus sûre et la plus commode, dès qu'il s'agit de construire un local clos, un magasin, etc. C'est ainsi qu'étaient bâtis les *Trésors* des Grecs, aussi bien que la *Chambre aux provisions* ou le *Temple des Pénates* chez les Romains. Il était naturel de bâtir ainsi, et le foyer sacré ou autel de Vesta, et le sanctuaire du feu ou le temple de la même déesse, tout comme les citernes et les puits (*puteal*). Pour conclure, la rotonde est aréco-italique, aussi bien que le système quadrangulaire; elle convient aussi bien à la *camera* ou chambre voûtée qu'à l'habitation proprement dite: seulement c'est aux Latins qu'est due l'application architectonique et religieuse du principe du dôme simple (*θολος*, *tholus*) ou temple en rotonde avec piliers et colonnes.

d'accord; mais les larges et solides pavés de leurs *voies*, leurs indestructibles *chaussées*, leurs tuiles larges, dures et sonores, l'éternel ciment de leur maçonnerie expriment au vrai l'inébranlable solidité et l'activité énergique du peuple de Rome.

Arts du dessin
et statuaire.

Comme l'architecture, et mieux qu'elle encore, s'il est possible, les arts du dessin et de la statuaire, pour n'avoir pas été dans la réalité fécondés et fertilisés par la Grèce, avaient du moins reçu les premières semences de la main des Hellènes. Nous avons vu déjà (I. p. 218) que frères puinés de l'architecture, ils avaient pourtant fait quelques progrès en Étrurie, dès les temps des rois romains; mais leur développement principal, et en Étrurie, et dans le Latium, appartient à la présente période: ce qui le prouve, c'est que dans les provinces conquises au VI^e siècle sur les Étrusques par les Gaulois et par les Samnites, on ne rencontre, pour ainsi dire, aucun vestige de l'art toscan. La plastique étrusque s'adonna tout d'abord et principalement au travail des terres cuites, de l'airain et de l'or: les riches couches argileuses, et les gisements de cuivre de l'Étrurie, comme aussi son commerce, offraient toutes facilités sous ce rapport. Les terres cuites se fabriquaient en quantités énormes, à en juger par les innombrables antéfixes et figurines, qu'on a retrouvées dans les ruines, et dont les Étrusques chargeaient les murs, les pignons et les toits de leurs temples. Ils en exportaient aussi beaucoup dans le Latium. L'art des bronzes ne reste pas en arrière. Les fondeurs osaient couler des statues même colossales, hautes de cinquante pieds, par exemple. A *Volsinies*, le Delphes de l'Étrurie, on ne comptait, dit-on, pas moins de deux mille statues de bronze (vers 489). Mais la statuaire de pierre ne commença ses essais que plus tard: c'est ce qui arrive partout. Ici, d'ailleurs, outre les raisons ordinaires, on peut alléguer encore l'absence de

265 av. J. C.

matériaux convenables; car alors, on n'avait pas découvert les carrières de marbre de *Luna* (*Carrare*). — Pour quiconque est descendu dans les splendides caveaux funéraires de l'Étrurie méridionale, il semblera facilement admissible que les coupes d'or tyrrhéniennes aient été tenues en estime jusque dans l'Attique. — L'art du lapidaire, quoique moins ancien, a aussi fleuri en Étrurie. Imitateurs serviles des Grecs, leurs égaux d'ailleurs par l'habileté de main, les dessinateurs et les peintres toscans ont fait des prodiges dans la ciselure linéaire sur métal, et dans la peinture murale monochrome.

Que si nous leur comparons les Italiques proprement dits, ils nous semblent d'abord bien pauvres en face de cette richesse artistique de l'Étrurie. Mais d'un examen plus attentif il ressort promptement que les peuples sabelliens et latins étaient infiniment mieux doués que leurs voisins du nord. Commençons par le dire, dans les régions sabelliennes pures, dans la Sabine, les Abruzzes, le Samnium, nous ne trouvons pas d'œuvres d'art, pour ainsi dire: les monnaies même manquent. Il en fut autrement chez les tribus qui touchaient aux rivages des mers Tyrrhénienne et Ionienne. Là, l'art grec ne s'est pas seulement propagé, comme en Étrurie, par ses côtés matériels; il s'y est acclimaté plus ou moins complètement. A *Vélitres* [*Velletri*], où, malgré l'introduction d'une colonie romaine, et l'admission des habitants au droit passif de cité, la langue et les mœurs étaient volsques, et ont longtemps persisté, on a trouvé des terres cuites d'un faire original et plein de vie. Dans l'Italie inférieure, la *Lucanie* n'a été qu'à peine effleurée par les Grecs; mais dans la *Campanie* et le *Bruttium*, où les Sabelliens et les Hellènes mêlèrent leurs langues et leurs nationalités, ils ont aussi parcouru ensemble tous les chemins de l'art. Les monnaies campaniennes et

En Campanie
et chez
les peuples
Sabelliens.

bruttiennes, sous ce rapport, se placent absolument sur la même ligne que les médailles grecques contemporaines ; et, s'il n'y avait la différence des inscriptions, il serait difficile de les distinguer les unes des autres.

Chez les Latins.

En ce qui touche les Latins, il n'est pas moins sûr, quoiqu'on sache moins généralement le fait, que si les Étrusques les devançaient beaucoup par la richesse et la profusion de leurs objets d'art, ils ne l'emportaient sur eux ni par le sentiment, ni par l'habileté de main. La taille des pierres précieuses, savamment pratiquée dans la luxueuse Étrurie, était, il est vrai, inconnue à Rome ; et les ouvriers latins n'exportaient pas comme leurs voisins des pièces d'orfèvrerie et des terres cuites. Les temples latins n'étaient pas non plus surchargés de reliefs de bronze ou d'argile ; les tombeaux du Latium n'étaient pas remplis d'ornements d'or ; enfin, l'on n'y voyait pas les murailles resplendir de peintures variées. Il n'importe : dans l'ensemble, l'avantage ne demeure pas aux Étrusques. La figure du Janus, aux yeux des Latins véritable image de la divinité, peut-être (I, p. 223), n'est rien moins qu'une invention maladroite : l'art étrusque n'a pas produit d'œuvre aussi originale. Le temple ancien de Cérès témoignait des travaux d'artistes grecs de renom, venus à Rome ; le sculpteur *Damophile* qui, avec *Gorgasus*, l'orna de terres cuites peintes, est le même sans doute que *Démophile* d'Himère, qui fut le maître de *Zeuxis* (vers 300). Rien de plus instructif et de plus intéressant que les divers monuments d'art, qui, parvenus jusqu'à nous, ou mentionnés dans les sources, nous permettent encore aujourd'hui de comparer et d'asseoir notre jugement. Des monuments de pierre du Latium, il ne reste guère qu'un sarcophage de style dorique, appartenant à la fin de la période présente, et connu sous le nom de sarcophage du consul romain *Lucius Scipion* ; la simplicité noble de ses lignes

450 av. J.-C.

ferait honte à toutes les œuvres étrusques du même genre. Dans les tombeaux toscans on a rencontré bon nombre de beaux bronzes d'un style archaïque sévère, des casques, des lampes et autres objets analogues ; mais nul d'entre eux ne saurait être comparé à la *louve de bronze*, faite du produit des amendes criminelles, et placée (l'an 458) près du *figuier ruminal*, sur le Forum¹ ; ce morceau d'art fait encore le plus bel ornement du Capitole moderne ! Les fondeurs latins ne reculaient pas plus que leurs voisins devant de grandes dépenses : c'est ainsi que *Spurius Carvilius* (consul en 461), avec les armures prises sur les Samnites, fit couler pour le Capitole une statue colossale de Jupiter, aux pieds de laquelle se voyait debout la statue du vainqueur, celle-ci fondue avec les rognures tombées sous le burin du ciseleur. On apercevait le colosse depuis le mont Albain ! Parmi les monnaies coulées en bronze, les plus belles appartiennent certainement au Latium méridional ; les monnaies romaines et ombriennes sont médiocres ; celles étrusques sont presque sans effigie, et souvent même tout à fait barbares. Les peintures murales que *Gaius Fabius* fit faire dans le *Temple du Salut*, consacré au Capitole, en l'an 452, enlevaient encore, et pour le dessin et pour la couleur, tous les éloges des artistes grecs si habiles du siècle d'Auguste ; enfin, les critiques enthousiastes de l'ère impériale admirent sans réserve et prisent comme des chefs-d'œuvre les fresques de Coéré, et surtout les fresques romaines, celles de Lanuvium ou celles d'Ardée. Le dessin au trait sur métal servait en Étrurie à l'ornement des *miroirs à main* ; dans le Latium il était davantage employé pour les *cistes* ou cas-

296 av. J. C.

293.

302.

¹ [C'est au pied de ce figuier que les deux jumeaux Romulus et Remus avaient été déposés par les eaux du Tibre, et qu'ils furent recueillis et allaités par une louve. — *Rumes* ou *Rumæ*, vieux mot voulant dire *mamelles* : d'où le nom de *Ruminal*. — *Varr.*, de *re rust.* II, 4, 15. — *Plin. hist. nat.* 15, 18, 20.]

settes de toilette. Il est toujours assez rare chez les Latins, sauf à Préneste, où on le voit en faveur. Les miroirs toscans, comme les cassettes prénestines, offrent aussi de précieux spécimens : toutefois, ici encore la palme appartient aux travaux de ce dernier genre, à la *ciste* sortie, sans doute dans ces temps, de l'atelier d'un maître prénestin. L'antiquité tout entière ne nous a pas légué d'œuvres graphiques d'un caractère plus parfait et plus beau, d'un art plus pur et plus sérieux à la fois que ceux qui donnent tant de prix à la *ciste ficoronienne*¹.

Caractère
de l'art
étrusque.

Le caractère général des œuvres d'art étrusques consiste dans le luxe barbare, excessif, de la matière et du style, joint à la pénurie absolue du sentiment. Là où le maître grec se contente d'une rapide esquisse, son disciple toscan appesantit une attention studieuse, pénible et qui sent l'écolier; à la place de la matière légère, et des proportions modestes adoptées par les Grecs, l'Étrusque affecte la grandeur démesurée : il lui faut pour son travail, un objet précieux ou un sujet simplement bizarre. Il ne sait pas imiter sans exagérer : chez lui la sévérité devient dureté, l'agrément mollesse; la terreur devient l'horrible; la volupté se change en luxure; et l'on y constate cette décadence croissante à mesure que va s'affaiblissant l'impression première venue des Hellènes, et que l'art toscan se voit réduit à ses propres forces. Ce qui nous frappe encore, c'est la persistance des formes et du style traditionnel. Faut-il expliquer ce phénomène par ce fait qu'au commencement, les relations amicales s'étant établies entre les Étrusques et les Grecs, ceux-ci auraient d'abord répandu chez les premiers les semences de l'art; puis que, plus tard, les hostilités ayant succédé

¹ *Novius Plotius* (p. 277) n'a peut-être fondu que les pieds et le groupe du couvercle; la ciste elle-même proviendrait alors d'un artiste antérieur, mais prénestin lui-même, car ce petit meuble n'était guère en usage alors qu'à Préneste.

à la paix, l'Étrurie aurait fermé ses portes à ses maîtres, avant d'avoir pu franchir sous leur conduite les étapes progressives de son éducation artistique? N'y a-t-il pas plutôt lieu de croire que la nation étrusque s'est arrêtée dans la voie qui s'ouvrait, par l'effet même de son immobilité intellectuelle? Toujours est-il que l'art chez elle est resté ce qu'il était au jour où le secret lui en avait été transmis. On vit alors, chose bizarre, cet enfant mal venu de la civilisation grecque, passer aux yeux de tous pour l'initiateur et le père de celle-ci. Dès que les Toscans ne se sont plus contentés de conserver immuable le style de l'art rudimentaire importé dans leur pays, ils n'ont plus été que de pauvres ouvriers dans les branches nouvelles, la statuaire en pierre, ou la fonte des monnaies de bronze, par exemple : nouvelle preuve de la stérilité rapide de leur génie! Le même enseignement ressort des peintures des vases, extraits en quantités innombrables des caveaux funéraires des âges plus récents. Si l'industrie des poteries avait été contemporaine de la ciselure au trait sur les métaux, ou de la fabrication des terres cuites colorées, ils eussent aussi appris à les produire en grand, et à les faire relativement belles; mais quand celles-ci devinrent un luxe à la mode, les Étrusques laissés à eux-mêmes manquèrent tous leurs essais d'imitation. Il suffit, pour s'en convaincre, d'examiner les quelques vases que nous possédions, portant des inscriptions dans leur langue. Aussi, bientôt, au lieu de les fabriquer chez eux, ils allèrent les acheter au dehors.

Pour être tout à fait dans le vrai, nous devons néanmoins distinguer entre l'Étrurie du nord et celle du sud. Les différences y sont en effet remarquables dans les choses de l'art. C'est dans le sud, et notamment dans les régions de *Cæré*, *Tarquinies*, et *Vulci*, que l'on retrouve ces pompeuses décorations des temples, ces peintures murales, ces bijoux d'or, et ces poteries colo-

L'art
dans l'Étrurie
du nord
et dans
celle du sud.

riées. Dans le nord, plus rien, ou presque rien. On ne connaît pas un seul caveau décoré de peintures au-delà de *Chiusi*. Les villes étrusques du sud, Véies, Cœré, Tarquinies passaient, selon la tradition romaine, pour les berceaux et les capitales de l'art toscan; tout au nord au contraire, *Volaterra*, la cité ayant le plus vaste territoire, demeure aussi la plus étrangère à l'art. Dans la *Sud-Étrurie*, a pénétré une demi-culture hellénique: ailleurs la barbarie antique persiste. La raison de cette remarquable divergence tient en partie à une nationalité plus mêlée déjà et altérée par les contacts étrangers, dans le sud (I. p. 167-168). Elle peut aussi s'expliquer par la puissance essentiellement variable, selon les temps et les lieux, des influences helléniques. A Cœré, par exemple, les Grecs imprimaient un mouvement décisif à l'art; ailleurs, il s'en fallait qu'il en fût ainsi. Dans tous les cas, et qu'on les explique comme on le voudra, ces curieuses différences ne sauraient être contestées. Mais l'Étrurie du sud fut promptement conquise et faite romaine, et l'art étrusque y fut frappé à mort par la conquête; quant au nord, abandonné à lui-même, il ne pouvait rien produire dans les arts; ses monnaies de bronze sont là, qui l'attesteraient au besoin.

Caractère
de
l'art latin.

Tournons encore nos regards vers le Latium: là non plus, ne se mentre pas un monde artistique nouveau. Il faudra des siècles de progrès pour tirer du principe du plein-cintre une architecture ignorée des Grecs, et pour mettre la statuaire et la peinture en harmonie avec les créations architecturales. Donc l'art latin n'est point original, il est médiocre souvent; mais sentir vivement les beautés de l'art étranger, les choisir avec tact et savoir se les approprier, c'est déjà faire œuvre méritoire. Une fois sortis de la barbarie, les Latins n'y retomberont pas aisément; et leurs bons ouvrages iront décidément de pair avec ceux des Grecs. Dans les premiers temps,

ils s'asservissent, je le reconnais, aux modèles que leur transmettent leurs aînés et voisins, les étrusques (I. p. 316-317). Varron a pu affirmer avec raison, que jusqu'à la venue des artistes grecs chargés de la décoration du sanctuaire de Cérès (p. 320), les temples romains n'avaient jamais reçu d'autres statues que les statues d'argile « *toscane* ». Mais, en somme, l'art grec seul a exercé une influence immédiate et décisive sur les artistes latins; les œuvres même que nous venons de citer, les monnaies latines et romaines le démontrent. Pendant que la gravure au trait, chez les Étrusques, se restreint à l'ornementation des miroirs, dans le Latium, on n'en use que pour celle des « cassettes à toilette¹ ». Les arts importés dans les deux pays suivent aussitôt des voies tout autres. En même temps, Rome n'est point encore la ville privilégiée des arts: les *as* et les *deniers* romains sont de beaucoup surpassés, et pour la finesse et pour l'élégance du travail, par les monnaies latines de bronze et d'argent. De même les œuvres les plus considérables de la peinture appartiennent à Préneste, à Lanuvium, à Ardée. Nous avons dépeint ailleurs le génie réaliste et particulièrement sobre de la Cité républicaine: ces résultats sont donc naturels. Le Latium suivait difficilement la capitale dans l'austérité de sa voie; mais, au cours du v^e siècle, et surtout pendant la seconde moitié, l'art romain prend enfin son essor. Alors on se met à construire les arcs et les chaussées; alors est fondue la *loue du Capitole*; alors on voit un homme, appartenant à l'une des plus nobles et plus anciennes familles, prendre lui-même le pinceau, et se faire le décorateur d'un temple nouvellement bâti. La postérité l'a honoré du nom de *Pictor*². Et tout cela n'est point le fait du

¹ Les *cistæ mysticæ*, déjà citées, *supra*.]

² [L'un des plus anciens annalistes de Rome, et qui fut aussi un bon peintre: p. 321.]

hasard. Les grands siècles embrassent l'homme tout entier : quelque raideur que montrent les mœurs à Rome, quelque sévère qu'y soit la police, le noble élan qui pousse le citoyen romain à la conquête de l'Italie, ou, pour mieux dire, qui conduit à la conquête du monde l'Italie pour la première fois réunie, cet élan assure aux Latins et aux Romains la supériorité de l'art. En Étrurie la décadence artistique va du même pas que la décadence politique et morale du peuple. La nationalité puissante des Latins leur a soumis toutes les nationalités plus faibles : elle a laissé de même sur l'airain et le marbre son indestructible empreinte !

APPENDICE